

Mes démarches en Nouvelle-Aquitaine

Procédure de récupération de mot de passe

Ce document vous explique comment vous devez procéder afin de réinitialiser votre mot de passe.

1 Accéder à la mire de connexion du site « Mes démarches en Nouvelle-Aquitaine »

Vous avez déjà un compte et avez oublié votre mot de passe.

Vous devez alors cliquer sur le lien « Mot de passe perdu » pour accéder au service.



2 Sélectionner « Je suis un usager des services de la Région »

Le service de récupération de mot de passe étant mutualisé pour tous les types d'utilisateurs, un formulaire vous demande de préciser votre situation.

Choisissez « Je suis un usager des services de la Région ».

Pour vous diriger vers le bon service, cliquez sur le cas qui vous concerne :

Je suis un usager des services de la Région

Exemples : demandeur d'aide, gestionnaire d'un lycée, partenaire, prestataire.

Je suis un élu de la Région

Je suis un agent des lycées

Je suis un agent du siège

J'ai besoin de support

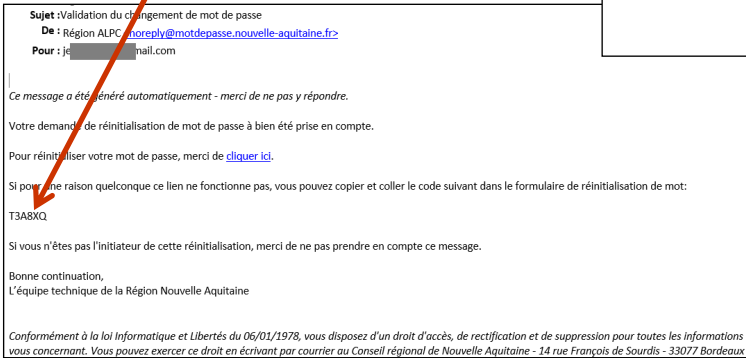
3 Renseigner votre adresse mail

Vous devez alors fournir votre adresse email afin de recevoir un code de sécurité.



4 Saisir le code de sécurité

Saisissez le code que vous avez reçu par email.

5 Saisir votre nouveau mot de passe



A la confirmation de votre nouveau mot de passe, l'application affiche une mire d'attente.



Une fois l'opération achevée, l'application affiche une page de réussite.

Le clic sur le bouton « Continuer » renvoie à la mire de connexion.

Vous pouvez dès lors vous connecter avec votre nouveau mot de passe.

